

Le lecteur qui se donnera la peine de prononcer tout haut ces vers de l'Abbé de Chaulieu, sentira bien que le rithme qui tient l'oreille dans une attention continuelle, & que l'harmonie qui rend cette attention agréable, & qui acheve, pour ainsi dire, d'affervir l'oreille, font bien un autre effet que la richesse des rimes. Peut-on d'ailleurs ne point regarder le travail bizarre de rimer comme la plus basse fonction de la mécanique de la Poësie ? Mais puisque le Poète ne sçau- roit faire faire cette besogne par d'autres, comme le Peintre fait broyer ses couleurs, il nous convient d'en parler.

SECTION XXXVI.

De la Rime.

LA nécessité de rimer est la règle de la Poësie, dont l'observation coûte le plus, & jette le moins de beautés dans les vers. La rime estropie souvent le sens du discours, & elle l'énervé presque toujours. Pour une pensée heureuse que l'ardeur de rimer richement peut faire rencontrer par hazard, elle fait certainement employer tous les jours cent au-

tres pensées dont on auroit dédaigné de se servir sans la richesse ou la nouveauté de la rime que ces pensées amènent.

Cependant l'agrément de la rime n'est point à comparer avec l'agrément du nombre & de l'harmonie. Une syllabe terminée par un certain son, n'est point une beauté par elle-même. La beauté de la rime n'est qu'une beauté de rapport qui consiste en une conformité de *désinanc*ce entre le dernier mot d'un vers & le dernier mot du vers réciproque. On n'entrevoit donc cette beauté qui passe si vite, qu'au bout de deux vers, & après avoir entendu le dernier mot du second vers qui rime au premier. On ne sent même l'agrément de la rime qu'au bout de trois & de quatre vers, lorsque les rimes masculines & féminines sont entrelacées, de manière que la première & la quatrième soient masculines, & la seconde & la troisième féminines, mélange qui est fort en usage dans plusieurs espèces de Poësie.

Mais pour ne parler ici que des vers où la rime paroît dans tout son éclat & dans toute sa beauté, on n'y sent la richesse qu'au bout du second vers. C'est la conformité de son plus ou moins parfaite entre les derniers mots des deux

vers qui fait son élégance. Or la plupart des Auditeurs qui ne sont pas du métier, ou qui ne sont point amoureux de la rime, bien qu'ils soient du métier, ne se souviennent plus de la première rime assez distinctement, lorsqu'ils entendent la seconde, pour être bien flatez de la perfection de ces rimes. C'est plutôt par réflexion que par sentiment qu'on en connoît le mérite, tant le plaisir qu'elle fait à l'oreille, est un plaisir mince.

On me dira qu'il faut qu'il se trouve dans la rime une beauté bien supérieure à celle que je lui accorde. L'agrément de la rime, ajoutera-t'on, s'est fait sentir à toutes les Nations. Elles ont toutes des vers rimez.

En premier lieu, je ne disconviens pas de l'agrément de la rime; mais je tiens cet agrément fort au-dessous de celui qui naît du rithme & de l'harmonie du vers, & qui se fait sentir continuellement durant la prononciation du vers métrique. Le rithme & l'harmonie sont une lumière qui luit toujours, & la rime n'est qu'un éclair qui dispaçoit après avoir jetté quelque lueur. En effet la rime la plus riche ne fait qu'un effet bien passager. A n'estimer même le mérite des vers que par les difficultez qu'il faut sur-

monter pour les faire , il est moins difficile sans comparaison de rimer richement que de composer des vers nombreux & remplis d'harmonie. On trouve des embarras à chaque mot , lorsqu'on veut faire des vers nombreux & harmonieux. Rien n'aide un Poëte François à surmonter ces difficultez , que son génie , son oreille & sa persévérance. Aucune méthode réduite en art , ne vient à son secours. Les difficultez ne se présentent pas si souvent , quand on ne veut que rimer richement , & l'on s'aide encore , pour les surmonter , d'un Dictionnaire de rimes , le livre favori des Rimeurs sévères. Quoi qu'ils en disent , ils ont tous ce livre dans leur arriere cabinet.

Je tombe d'accord en second lieu que nous rimons tous nos vers , & que nos voisins riment la plus grande partie des leurs. On trouve même la rime établie dans l'Asie & l'Amérique. Mais la plupart de ces peuples rimeurs sont barbares ; & les peuples rimeurs qui ne le sont plus , & qui sont devenus des Nations polies , étoient barbares & presque sans lettres , lorsque leur Poësie s'est formée. Les langues qu'ils parloient , n'étoient pas susceptibles d'une Poësie plus parfaite , lorsque ces peuples ont posé , pour ainsi

ainsi dire, les premiers fondemens de leur Poétique. Il est vrai que les Nations Européennes, dont je parle, sont devenues dans la suite sçavantes & lettrées. Mais comme elles ne se sont polies que longtems après s'être formées en un corps politique; comme les usages nationaux étoient déjà établis & même fortifiés par le long tems qu'ils avoient duré, quand ces Nations se sont cultivées par une étude judicieuse de la langue Grecque & de la langue Latine, on a bien poli & rectifié ces usages, mais il n'a pas été possible de les changer entièrement. L'Architecte, à qui l'on donne un bâtiment gothique à racommoder, peut bien y faire quelques ajustemens qui le rendent logeable; mais il ne sçauroit corriger les défauts qui viennent de la première construction. Il ne sçauroit faire de son bâtiment un édifice régulier. Pour cela il faudroit ruiner l'ancien pour en élever un tout neuf sur d'autres fondemens.

Ainsi les Poètes excellens qui ont travaillé en France & dans les pays voisins, ont bien pû embellir, ils ont bien pû *enjoliver*, qu'on me pardonne ce mot, la Poésie moderne; mais il ne leur a pas été possible de changer sa première conformation qui avoit son fondement

dans la nature & dans le génie des langues modernes. Les tentatives que des Poètes sçavans ont faites en France de tems en tems pour changer les regles de notre Poësie, & pour introduire l'usage des vers mesurez à la maniere de ceux des Grecs & des Romains, n'ont pas eu de succès.

La rime, ainsi que les fiefs & les duels, doit donc son origine à la barbarie de nos Ancêtres. Les peuples, dont descendent les Nations modernes, & qui envahirent l'Empire Romain, avoient déjà leurs Poètes, quoique barbares, lorsqu'elles s'établirent dans les Gaules & dans d'autres Provinces de l'Empire. Comme les langues dans lesquelles ces Poètes sans étude composioient, n'étoient point assez cultivées pour être maniées suivant les regles du mètre; comme elles ne donnoient pas lieu à tenter de le faire, ils s'étoient avisez qu'il y auroit de la grace à terminer par le même son, deux parties du discours qui fussent consécutives ou relatives & d'une étendue égale. Ce même son final, répété au bout d'un certain nombre de syllabes, faisoit une espece d'agrément, & il sembloit marquer, ou il marquoit, si l'on veut, quelque cadence dans les vers. C'est apparemment ainsi que la rime s'est établie.

sur la Poësie & sur la Peinture. 339

Dans les contrées envahies par les Barbares, il s'est formé un nouveau peuple composée du mélange de ces nouveaux venus & des anciens habitans. Les usages de la Nation dominante ont prévalu en plusieurs choses, & principalement dans la langue commune, qui s'est formée de celle que parloient les anciens habitans, & de celle que parloient les nouveaux venus. Par exemple, la langue qui se forma dans les Gaules, où les anciens habitans parloient communément Latin, quand les Francs s'y vinrent établir, ne conserva que des mots dérivez du Latin. La Syntaxe de cette langue se forma entièrement différente de la Syntaxe de la langue Latine, ainsi que nous l'avons dit déjà. En un mot la langue naissante se vit asservie à rimer ses vers, & la rime passa même dans la langue Latine, dont l'usage s'étoit conservé parmi un certain monde. Vers le huitième siècle les vers Léonins, qui sont des vers Latins rimez comme nos vers François, furent en usage, & ils y étoient encore, quand on fit ceux-ci.

*Fingitur hac specie bonitatis odore refectus
Istius Ecclesiæ fundator Rex Dagobertus.*

Les vers Léonins disparurent avec la

P ij

barbarie au lever de cette lumière dont le crépuscule parut dans le quinzième siècle.

SECTION XXXVII.

Que les mots de notre langue naturelle font plus d'impression sur nous que les mots d'une langue étrangere.

UNE preuve sans contestation de la supériorité des vers Latins sur les vers François, c'est que les vers Latins touchent plus, c'est qu'ils affectent plus que les vers François, ceux des François qui sçavent la langue Latine. Cependant l'impression que les expressions d'une langue étrangere font sur nous, est bien plus foible que l'impression que font sur nous les expressions de notre langue naturelle. Dès que les vers Latins font plus d'impression sur nous que les vers François, il s'ensuit donc que les vers Latins sont plus parfaits & plus capables de plaire que les vers François. Les vers Latins n'ont pas naturellement le même pouvoir sur une oreille Françoisse qu'ils avoient sur une oreille Latine. Ils n'ont pas le pouvoir